



ARTONNE

BICON



DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - UDAP DU PUY-DE-DÔME



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

COMMUNE D'ARTONNE
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

P1

PLAN DES LIMITES ET DES SECTEURS

FEVRIER 2020

- LIMITES DE L'AVAP
- SECTEUR 1 : VILLAGE INTRA MUROS
- SECTEUR 2 : FAUBOURGS TRADITIONNELS
- SECTEUR 3 : EXTENSIONS RECENTES
- SECTEUR 4 : TRAVERSE DE BICON
- SECTEUR 5 : SECTEURS PAYSAGERS
- SECTEUR 5.1 : SECTEUR constructions agricoles
- SECTEUR 5.2 : SECTEUR stade
- SECTEUR 5.3 : SECTEUR archéologique
- SECTEUR 5.4 : JARDINS et PARCS

PERIMETRE DES 500M

